



Le crocodile du Maroc (espèce éteinte en 1951)

Le crocodile du Maroc (espèce éteinte en 1951) « Selon MONTEIL (1951), au Maroc, le Crocodile d'Afrique de l'Ouest aurait disparu en 1950 de la Guelta de Tanzida, et aurait encore été contacté en 1951 dans la Guelta de Tizgui Remz, au sud d'Assa, ainsi que dans celle de Taffagount, au sud d'Akka. BONS & GENIEZ précisent dans leur ouvrage (1996) que selon les témoignages des habitants du douar Tanzida, la Guelta de Taffagount « était autrefois beaucoup plus étendue qu'actuellement. »

Description : Crocodilien tout autant relicté que relique (1), témoignant jusqu'à nos jours de l'ancien Sahara humide, cette espèce a longtemps été considérée comme une sous-espèce de petite taille du Crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*). Alors que ce dernier peut atteindre cinq mètres, le Crocodile d'Afrique de l'Ouest ne dépasserait pas les deux mètres ou deux mètres cinquante de long. D'après des tests génétiques récents, ces Crocodiles du désert se révèlent génétiquement identiques à ceux de leurs congénères habitant le Sénégal ou la Côte d'Ivoire. Ils se seraient donc retrouvés, voici quelques milliers d'années seulement, isolés dans quelques gueltas par l'émergence et la progression du Sahara. Ils se révèlent par contre génétiquement nettement différents des Crocodiles du Nil habitant l'Egypte, le Soudan, Madagascar, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud. Il semblerait qu'il existe une sorte de ligne de démarcation séparant les Crocodiles d'Afrique de l'Ouest de ceux de l'Est. Les tests indiqueraient même des différences si importantes qu'en fait les Crocodiles d'Afrique de l'Ouest seraient

génétiqnement plus proches de l'espèce d'eau douce australienne (*Crocodylus johnsoni*) que du Crocodile du Nil. **Biologie** : Jusqu'à la date de son identification en tant qu'espèce distincte par les taxinomistes, sa biologie était identifiée à celle du Crocodile du Nil. De nouvelles études semblent dorénavant nécessaires afin d'évaluer les spécificités biologiques de l'espèce. Il semblerait toutefois que ce Crocodile saharien se soit accoutumé à se nourrir essentiellement de poissons et de grenouilles, ce qui expliquerait sa prédation nulle aux dépens du bétail, ainsi que des hommes, et fournirait un élément d'explication quant à la coexistence pacifique entre autochtones et Crocodiles. La capacité d'adaptation trophique à une région relativement dépourvue de proies de grande taille apparaît bien comme la clé de leur survie saharienne. **Répartition** : Selon MONTEIL (1951), au Maroc, le Crocodile d'Afrique de l'Ouest aurait disparu en 1950 de la Guelta de Tanzida, et aurait encore été contacté en 1951 dans la Guelta de Tizgui Remz, au sud d'Assa, ainsi que dans celle de Taffagount, au sud d'Akka. BONS & GENIEZ précisent dans leur ouvrage (1996) que selon les témoignages des habitants du douar Tanzida, la Guelta de Taffagount « était autrefois beaucoup plus étendue qu'actuellement. » **Conservation** : Les exemplaires de Mauritanie, comme ceux des gueltas de Matmâta, semblent être relativement protégés par leur isolement, mais aussi par les habitants, ou du moins une partie d'entre eux dont il illustre le symbole de la précieuse présence de l'eau. Un programme de réintroduction devrait être entrepris au Maroc, notamment dans la région du Bas Drâa, là où subsistent des gueltas permanentes. Cette réintroduction cardinale pourrait aider à régénérer des écosystèmes largement détruits par l'élimination des prédateurs, dont le rôle au sommet de la pyramide alimentaire est reconnu aujourd'hui comme indispensable à l'existence de ces mêmes écosystèmes. » 1) **Relicte** : espèce végétale ou animale aux exigences écologiques prononcées, et dont l'aire de répartition, par suite de bouleversements orogéniques ou climatiques, s'est trouvée restreinte à une région limitée ou morcelée en îlots disjoints (aire relictuelle), où se sont maintenues des conditions proches de celles qui régnaient dans son aire originelle et plus vaste. Se dit aussi d'organes ayant régressé, généralement non fonctionnels, mais attestant une appartenance à une lignée. **Relique** : se dit d'une espèce végétale ou animale présentant des caractères archaïques et s'étant maintenue jusqu'à l'époque actuelle, témoin des faunes anciennes aujourd'hui presque complètement disparues. Exemples : le Coelacanthé. Source web par : Ecologie